



# Lutte contre le frelon asiatique



**La Municipalité participe activement à la lutte contre la prolifération du frelon asiatique.**

**En 2021, le conseil municipal a délibéré en faveur de la prise en charge par la commune de la destruction des nids de frelon sur l'ensemble du territoire communal.**

**(12 interventions réalisées par un professionnel agréé)**

**En 2024, pour agir en prévention, le conseil a décidé d'associer la population au piégeage des frelons.**

*« Le printemps est la période propice pour piéger les frelons. »*

**La commune de Prat-Bonrepaux met à la disposition des habitants un piège à frelons et son mode d'emploi**

- à retirer à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture : tous les matins de 8h00 à 12h30
- Renseignements au 05 61 96 60 57